

Chapitre 4

Mémoires de l'esclavage : 1948, la célébration du centenaire de l'abolition et ses suites

Les législations récentes et les débats qu'elles ont entraînés, l'explosion des publications, les références lors des crises sociales aux Antilles signalent la place renouvelée de l'esclavage dans une histoire mondialisée¹ mais aussi globalisée². Les *Mémoires de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions*³ soulignent désormais la volonté et la nécessité d'intégration de cette thématique dans une culture nationale, par le biais des commémorations et de l'enseignement d'une histoire trop longtemps occultée. Après les dissimulations d'un passé ou les politiques de l'oubli, l'esclavage occupe aujourd'hui une place importante dans les problématiques historiennes en France. L'actualité de cette thématique, son surgissement médiatique, sa forte puissance polémique font oublier que les différends sur sa mémoire sont anciens aux Antilles et les controverses sur les célébrations amorcées bien avant leur médiatisation actuelle. Ainsi la célébration du centenaire de l'Abolition, en 1948, dans le contexte particulier des suites de la Libération et de la mise en œuvre de la départementalisation, permet de montrer la divergence des représentations attachées à cette mémoire et d'en mieux saisir les enjeux sous-jacents. Un survol des traces du centenaire de l'Abolition pourrait laisser penser à une célébration convenue, à la reprise ou l'incorporation de thématiques importées, à des intellectuels trop respectueux d'un discours gouvernemental. Pourtant sous l'apparent consensus, pointent des remises en cause et des interrogations qui sans avoir la virulence de celles du tournant du XXI^e siècle, en esquissent déjà les lignes de force.

En 1948, les commémorations des fêtes du centenaire en Guadeloupe et en Martinique semblent rompre avec une longue période de silences. Elles ne les brisent pourtant pas tous. Ces occultations s'inscrivent dans un long mécanisme d'oubli⁴ à l'œuvre dès l'Abolition.

¹ Bayly A.-C., *Naissance du monde moderne (1780-1914)*, Paris, Atelier/Éditions ouvrières 2006, 606 p.

² Pétré-Grenouilleau Olivier, *Les traites négrières. Essai d'histoire globale*, Paris, Gallimard, 2004

³ Comité pour la mémoire de l'esclavage, *Mémoires de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions* (préface de Maryse Condé), Paris, La découverte, 2005, 126 p.

⁴ Cottias Myriam, « 'L'oubli du passé' contre la 'citoyenneté' : troc et ressentiment à la Martinique (1848-1946) », in Constant Fred. et Daniel Justin (dir.), *1946-1996, Cinquante ans de départementalisation outre-mer*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 293-313.

Pourtant cette lecture en termes d'amnésie collective ou d'oblitération institutionnelle⁵, qu'elle soit orchestrée ou forme de résilience, doit être étudiée dans la dynamique particulière de cette période. D'une part, le sens donné à ces célébrations, permet de confronter le positionnement officiel et celui d'intellectuels⁶ et responsables associatifs, en position de médiateurs culturels⁷. De l'autre, les thématiques privilégiées éclairent sur l'émergence d'une identité culturelle comme acteur politique aux Antilles.

Pour examiner les manifestations du centenaire à la lumière du contexte de 1948, il semble indispensable de revenir au plus près de la temporalité de l'évènement que constitue les cérémonies et leurs préparatifs afin de mieux les mettre en perspective, puis les comparer avec les manifestations du cent cinquantième en 1998. Dans le but de suivre au plus près ces chronologies, ce chapitre se centre plus particulièrement sur la Guadeloupe.

I Un contexte de célébration

L'année 1948 s'annonce d'emblée riche en célébrations. Dès le début de 1947, plusieurs initiatives anticipent la préparation des évènements. Plusieurs journaux évoquent ainsi « les cérémonies prochaines du centenaire de 1848 ». Mais le flou semble demeurer sur ce qui sera effectivement commémoré.

I-1 Célébrer, mais quoi ?

La nouvelle République française, quatrième du nom, a décidé de célébrer le centenaire de la Révolution de 1848. Aux Antilles, le relais est assuré par les tout nouveaux préfets, Trouillé à la Martinique et Philipson à la Guadeloupe, récemment installés par la départementalisation. À leur initiative, un comité départemental des fêtes du centenaire de la Révolution est constitué, présidé par leurs soins. Un « sous-comité de documentation » réunit plusieurs personnalités, présentées selon leurs titres : Nestor de Kermadec, professeur en retraite, Adrien Questel, lauréat de l'académie des sciences, M Boisel, conservateur de la bibliothèque de Pointe-à-Pitre, M. Jeantet professeur, M. Raphael Bogat, spécialiste des questions d'histoire coloniale, Emile Isaac, auteur dramatique, André Nata, docteur en médecine et licencié en droit, et Roger Fortuné, ancien secrétaire-archiviste du conseil privé de la Guadeloupe et secrétaire de rédaction de la *Revue Guadeloupéenne*. Créée en janvier

⁵ Loraux Nicole, citée par Myriam Cottias, « la politique de l'oubli », in *Cent cinquantième de l'abolition de l'esclavage, 1848-1998*, n° hors série France-Antilles. mai 1998.

⁶ Dosse, François, *La marche des idées, Histoire des intellectuels – histoire intellectuelle*, Paris, La Découverte, 2003, 353p.

⁷ Rioux Jean-Pierre et Sirinelli Jean-François, (dir.), *Pour une histoire culturelle*, Paris, Seuil, 1997, p. 288.

1944, cette revue est publiée par le service d'information de la Guadeloupe et dépendances. Plusieurs des notables désignés y participent. L'éditorial du numéro un de la nouvelle série, en date de septembre 1945, affiche ses ambitions : « il s'agit moins d'informer les Guadeloupéens sur les événements de la France et du monde [...] que de faire connaître la Guadeloupe et de contribuer à son rayonnement.⁸ » Le mouvement déjà sensible avant Vichy, a déplacé le centre d'attention, si longtemps obstinément fixé sur la métropole : « il faut qu'à l'extérieur, on sache que la pénétration de la culture française n'a cependant pas détruit les coutumes, les traditions, les contes, les expressions, les chants, les danses, enfin tout ce qui forme le si pittoresque folklore créole.⁹ » Mais la revue va plus loin que ce contenu auto-qualifié de « folklore ». Elle adopte une approche que l'on peut qualifier d'ethnologique, déjà ouverte par Roger Fortuné dans la revue *Renaissance* interrogeant le costume féminin antillais¹⁰, et décrivant et analysant les profondeurs de la société antillaise, ses coutumes et ses moeurs. Elle s'appuie également sur une démarche mémorielle, évoquant de grandes figures des Antilles. La revue publie un article sur *Anacoana, la Jeanne d'arc des Antilles*, rédigé par Charles Sainte-Croix de la Roncière, Blanc-pays, président de la chambre de commerce, disparu en 1946. Un numéro spécial rend hommage à L'Égitimus, le *Jaurès noir*. La référence métropolitaine n'a donc pas disparue, mais elle sert de prétexte ou tremplin pour réexaminer l'histoire antillaise et combler le déficit à son égard.

Ainsi, sans rompre avec l'idée de la célébration du « centenaire de la Révolution », la *Revue Guadeloupéenne* souhaite en profiter pour « rappeler les grandes étapes de l'histoire nationale et régionale¹¹ ». Sous cette position feutrée, se retrouve la continuité des discours classiques sur la grande et la petite patrie, mais aussi le souci programmatique de cette revue de développer une lecture recentrée sur la Guadeloupe et la Caraïbe. La contiguïté des événements de 1848 est rappelée en France notamment par l'historien Albert Soboul qui lie « suffrage universel, abolition de l'esclavage, apparition dans la vie politique du prolétariat ouvrier et des idées socialistes¹² ». Ces « fortes pages » sont reproduites dans la rubrique « pages d'histoire » du journal *Le Dimanche sportif et culturel*¹³ auquel participent plusieurs rédacteurs de la *Revue Guadeloupéenne*. Mais ceux-ci souhaitent aller plus loin, rappelant que

⁸ *Revue guadeloupéenne*, n°1 (nouvelle série), sept 1945.

⁹ *Ibid.*

¹⁰ *Renaissance*, n° 3, juin 1945.

¹¹ *Revue Guadeloupéenne*, n° 16, mars avril 1948.

¹² *Le Dimanche sportif et culturel*, n° 87, 22 février 1948, éditorial « Centenaire de la Révolution de 1848 ».

¹³ Qui rappelle que la conférence de cet « agrégé de l'Université » a été placée sous le patronage de l'Union Nationale des intellectuels, à laquelle appartenaient plusieurs membres.

« l'abolition de l'esclavage est une des rares mesures qui ait survécu au régime ¹⁴ ». Ernest Taponier, un des collaborateurs de la revue, donne une conférence à Saint-Claude, le 26 août 1947. Le titre : « l'esclavage maladie sociale : guérisons et rechutes » appelle autant à la célébration de l'anniversaire qu'à la vigilance quant aux situations où l'émancipation n'a pas été réalisée.

I-2 Une dynamique culturelle et identitaire

De nombreuses publications annoncent et saluent l'événement, des groupements et des comités y réfléchissent, des réunions le préparent. Plusieurs initiatives se constituent autour de ce projet qui demeure plusieurs mois sous le flou ambigu de l'appellation « des fêtes du centenaire ».

Le 15 août 1947 à Trois rivières est créée la fédération des œuvres culturelles de la Guadeloupe (FACG). Elle regroupe 13 associations existantes. Le président élu est Roger Fortuné, secrétaire de rédaction de la *Revue guadeloupéenne* et membre, comme les autres élus, de plusieurs associations culturelles et sportives. La presse note également la présence à cette assemblée fondatrice, de Rémy Nainsouta, maire de Saint-Claude, Félix Edinval, instituteur et responsable mutualiste, Bettino Lara, directeur de l'imprimerie officielle, et d'autres, tous très impliqués dans la vie associative, culturelle, sportive, souvent francs-maçons. Si la constitution de la FACG s'inscrit dans une dynamique sensible dès le rejet du Régime de Vichy en 1943, elle est aussi conjoncturelle : « pour faire face aux obligations culturelles nées de la préparation des fêtes du Centenaire ». La perspective des célébrations donne ainsi l'occasion de fédérer plusieurs initiatives dispersées. Les buts de la nouvelle Fédération sont clairs : « stimuler et coordonner l'activité des associations culturelles de la Guadeloupe, encourager la culture et le tourisme populaire¹⁵ ». Cet objectif prolonge le souci, déjà exprimé par la société La Guadeloupéenne et sa revue¹⁶, trente ans auparavant, de mieux faire connaître le pays par ses habitants. Quant aux moyens, ils correspondent aux pratiques usuelles dans la plupart de ces groupements. Premièrement l'« organisation de conférences et causeries littéraires, manifestations artistiques, touristiques ou autres » ; deuxièmement, « la

¹⁴ *Revue Guadeloupéenne* n° 16, mars avril 1948.

¹⁵ Article 2 Statuts de la FACG.

¹⁶ Dumont J., *Sport et assimilation à la Guadeloupe*, op. cit. en particulier chapitre III (p. 64-97). La collection complète de *La Guadeloupéenne* présente aux Archives départementales est le don de Roger Fortuné. L'état exceptionnel de conservation dit l'attention qu'il portait à ces exemplaires.

création de troupes théâtrales, d'orchestres et de chorales, de groupes chorégraphiques, l'institution de concours et de prix littéraires.¹⁷ »

On peut également ajouter, ce qui constitue une particularité de ce milieu culturel antillais, la grande importance accordée au sport. Nombre de responsables d'associations culturelles sont aussi des sportifs, pratiquants, ou simples croyants dans les vertus sociales du sport et impliqués dans la responsabilité de ce qui continue quelquefois de s'appeler des « sociétés sportives ». Sur les 63 associations sportives recensées en 1947, pas une seule qui ne propose en plus des activités physiques, des animations littéraires, théâtrales, artistiques¹⁸. Le journal *Le Dimanche sportif*, né en 1945, à l'origine « organe de l'Union sportive basse-terrienne » intègre bien au-delà des matches ou des commentaires techniques, des réflexions à portée morale et intellectuelle, ainsi que des informations culturelles et artistiques. L'équipe de rédaction regroupe plusieurs personnalités très impliquées dans le milieu associatif. Bettino Lara, responsable de l'imprimerie officielle où est composé le journal, Roger Fortuné déjà cité, Fernand Pentier, Paul Baptistide qui signe la plupart des éditoriaux sous le pseudonyme de Télésphore. M. Coradin, sous la signature d'Yvandoc, livre au journal de nombreux poèmes, dont quelques-uns en créole à partir de 1947. La FACG décide de patronner, avec la fédération sportive de la Guadeloupe, l'hebdomadaire *Le Dimanche sportif*, qui devient à cette occasion *Le Dimanche sportif et culturel* et propose un supplément mensuel *Le Dimanche culturel*, dont 8 numéros paraîtront pour la saison 1947-1948. Le journal bénéficie également des patronages de la fédération mutualiste, du syndicat d'initiative et du syndicat des médecins. Au-delà de ces affiliations et soutiens se profilent les réseaux issus d'une intelligentsia de couleur où le capital culturel remplace le positionnement économique.

Une véritable effervescence sociale suit le rejet du régime de Vichy. Les mouvements sociaux de l'après-guerre ne se contentent pas de demander l'augmentation des rétributions des ouvriers agricoles et des salaires, mais placent la thématique de l'amélioration des conditions de vie au centre des revendications et des espérances, notamment par l'application des lois sociales métropolitaines en accord avec le nouveau statut de département, comme le développe le chapitre suivant. Le bouillonnement est aussi culturel. De nombreuses associations communales se développent : en trois ans, « 25 associations aux activités mixtes, à la fois culturelle et sportive, touristique et même mutualiste.¹⁹ » Cette dynamique est

¹⁷ Article 3 Statuts de la FACG

¹⁸ Dumont J., *Sport et assimilation à la Guadeloupe*, op. cit.

¹⁹ *Le Dimanche sportif et culturel*, n°109, 25 juillet 1948.

également fortement identitaire. Encourageant le domaine littéraire sous toutes ses formes, le règlement intérieur du *Dimanche sportif et culturel* prévoit des prix pour récompenser :

- « 1° les élèves des écoles
- 2° les étudiants guadeloupéens
- 3° des Antillais »

À travers trois strates d'âge, le but est bien d'encourager une production locale. On retrouve le même souci du côté des étudiants antillais en France. Un concours de monographies antillaises est relayé par la *Revue guadeloupéenne* : « La première qualité du sujet sera son originalité, sa couleur locale. Les concurrents devront se limiter dans le choix de leur sujet au plan guadeloupéen. Ils devront essayer soit de mettre en lumière autant que possible un des usages folkloriques guadeloupéens, soit de relater un conte, une légende, une nouvelle guadeloupéenne, avec des personnages guadeloupéens, dans un cadre guadeloupéen.²⁰ »

Les principaux acteurs sont étroitement mêlés aux différentes publications, *Revue Guadeloupéenne, Renaissance, Le Dimanche sportif et culturel, Liberté*. Cette proximité dans le périmètre de Basse-Terre où l'on trouve une frange sociale privilégiée en regard des conditions d'existence de la grande masse de la population peut contribuer à donner une importance artificielle à un petit courant de pensée qui possède les moyens de diffusion et tente de convaincre du bien-fondé de ses positions. Elle ne dit rien évidemment du succès de celles-ci dans la population. Mais elle traduit bien une ambition et une démarche, et dessine la figure de « l'intellectuel colonial²¹ », convaincu de son « sacerdoce ». Ces acteurs souhaitent « être les apôtres-éducateurs de leurs frères moins avancés²² ».

I-3 Un ensemble de commémorations

Le 9 novembre 1947, l'association littéraire La Gerbe de Trois-Rivières, déjà à l'initiative de la création de la FACG, tient une réunion, conviant « les présidents et délégués de toutes les associations », les chefs de service, le personnel enseignant, les représentants des anciens combattants. Il s'agit de préparer les fêtes du centenaire de la Révolution mais aussi « commémorer solidairement et avec éclat le centenaire de l'abolition²³ ». Le Conseil général vote le même mois une subvention de 3,9 millions de francs, plus un crédit d'attente de 200 000 francs pour la préparation des différentes manifestations²⁴. L'objet de commémoration, sous l'appellation longtemps floue de centenaire se précise. La superposition

²⁰ *Revue guadeloupéenne*, n°10, janv-fev 1947.

²¹ *Le Nouvelliste*, 19 février 1938, « le rôle de l'intellectuel colonial ».

²² *Le Dimanche sportif*, n°32, 1946 (éditorial : propos du sportif).

²³ *DSC*, n° 75, 15 novembre 1947, p. 341.

²⁴ ADG, Série continue 253, rapport de la commission départementale, crédit fêtes du centenaire de 1948.

des événements célébrés laisse place à leur co-existence. Le journal *Le Dimanche sportif et culturel* lance un concours « pour les meilleures suggestions pour la célébration du centenaire de la Révolution de 1848 et de l'Abolition de l'esclavage ». Un programme est établi, qui continue de mêler les anniversaires. Une série de manifestations est prévue ; les premières, du 24 février, date de la proclamation de la II^e République, au 4 mars, « date du décret préparatoire à l'acte d'émancipation des esclaves ». Puis, du 25 avril au 2 mai, des manifestations populaires doivent commémorer spécifiquement l'Abolition de l'esclavage²⁵. Les cérémonies du 14 juillet, fête nationale, sont associées à celles du 21 juillet, fête patronymique de Victor Schœlcher et 141^e anniversaire de la naissance du « grand abolitionniste ». Le programme des fêtes transmis par les maires s'étend finalement de la période du 4 mars au 21 juillet 1948, abandonnant la célébration de la République et se recentrant de fait sur l'Abolition. Toutefois, sous la désormais convergence des commémorations, on perçoit des approches différentes quant aux priorités mémorielles, aux lectures privilégiées, aux manifestations encouragées. D'autant que d'autres manifestations viennent s'y superposer.

L'année 1948 se révèle particulièrement riche en événements. Outre les véritables débuts de la mise en place de la départementalisation, Michel Leiris entame sa première mission aux Antilles pour l'Unesco, à l'origine de l'ouvrage « *Contacts de civilisation en Martinique et en Guadeloupe* » en 1955. Le centenaire de l'Abolition est également une opportunité pour les manifestations culturelles et sportives. Le journal *Match*, bi-mensuel lancé en décembre 1943 pour rompre avec les « serviles valets choisis parmi les purs aryens²⁶ » et qui veut remplir « un rôle de missionnaire, d'éducation de la masse sportive » choisit d'inaugurer le tour cycliste de la Guadeloupe. Il manque 20 kilomètres de route en Côte sous le vent, qui obligent les coureurs à porter leur vélo, qu'importe, la boucle et le centenaire sont des symboles qui méritent quelques sacrifices. L'épreuve a le soutien du préfet Philipson et de ses collaborateurs, avec lesquels Camille Jabbour, rédacteur en chef du journal *Match* et président de la ligue cycliste, entretient d'excellentes relations, comme avec les journalistes du journal sportif hexagonal *L'auto*, devenu *L'Équipe* après l'épuration. L'organisation d'un trophée caraïbe de football est un événement sportif considérable, eu égard aux difficultés pour réunir à cette époque, sept pays de la région, même si y sont inclus la Martinique et la Guyane. La date de 1948, adoptée par le congrès annuel de la FSG, n'est pas un hasard. Ce trophée s'inscrit « naturellement » pour ses promoteurs, dans la liste des

²⁵ *Revue Guadeloupéenne*, n°16, mars-avril 1948.

²⁶ *Match*, n°1, 23 décembre 1943, éditorial : « Renaissance ».

animations programmées pour le centenaire de l'Abolition. Il est porteur d'une signification culturelle et politique sans précédent, puisqu'il correspond à la tenue en Guadeloupe de la troisième conférence des Indes occidentales, réunissant différents pays de la Caraïbe. Le but annoncé est de « resserrer les liens de solidarité inter-antillaise tout en contribuant au rayonnement de l'esprit et du goût français.²⁷ »

Cette conférence, à l'instigation des Etats-Unis dans le sillage de l'ancienne commission Caraïbe, inquiète dans l'hexagone. Le ministre de l'Intérieur et son collègue des Affaires étrangères surveillent de près la manifestation et particulièrement ses buts annoncés²⁸ : « augmentation de la production et amélioration des conditions de vie de ces territoires ». Jusqu'à présent, les gouverneurs recevaient leurs instructions du ministre de la France d'Outre-mer, signale un courrier, renvoyant ainsi au régime colonial qui ne remonte qu'à quelques mois. La commission semble contester cette relation : « vous devez noter que la commission caraïbe a été donnée comme un exemple d'organisation régionale en accord avec les buts définis par le chapitre XI de la charte des Nations-Unies, or parmi ces buts, certains sont politiques ». Dès lors, les consignes sont claires : « il faut maintenir strictement la commission des Caraïbes dans les limites des attributions fixées par ses statuts. » Le document invite en conclusion à la « prudence ». Au sortir de la guerre, les craintes sont vives vis-à-vis de l'attitude des USA, évoquant une possible annexion et font référence aux « conclusions graves et menaçantes remarquablement exprimées dans l'ouvrage d'Adolphe W. Reberts, Les Français aux Indes occidentales.²⁹ » Cette inquiétude gouvernementale se retrouve dans un *projet de suggestion et d'instructions aux préfets*³⁰, censé les sensibiliser aux particularités de l'administration de territoires précédemment colonisés. Il évoque « l'emprise économique des États-Unis, voire les tentatives d'emprise spirituelle et politique. » L'évolution sociale et politique des Antilles y est surveillée avec attention. Le consul des Etats-Unis aux Antilles envoyait à Washington le 7 avril 1943 l'observation suivante : « la perte totale de pouvoir politique sous le régime actuel a été ressentie comme un choc par les nègres d'ici, et la reconquête de ce pouvoir constitue leur principale revendication envers le colonisateur.³¹ » L'intérêt que portent certains journaux états-uniens à la situation antillaise, semble conditionné par les risques potentiels de propagation d'une agitation politique. La Martinique y apparaît comme un « foyer de communisme doublement périlleux du fait qu'il

²⁷ *Revue Guadeloupéenne*, n°12, juin-septembre 1947.

²⁸ ADG, Série continue 253.

²⁹ Ouvrage traduit en français en 1945 aux éditions Variétés de Montréal.

³⁰ ADG Série continue 253.

³¹ Cité par Jennings Éric, *Vichy sous les tropiques*, op. cit., p. 115.

agite la race noire et qu'il menace de l'étendre à toute cette région de l'hémisphère américain.³² » Les récentes grèves de l'île-sœur inquiètent particulièrement : « ce qui vient de se passer récemment dans la colonie française de la Guadeloupe au large de nos cotes n'est pas sans analogie avec les événements qui eurent lieu à Haïti et Saint-Domingue pendant la Révolution française.³³ » Quand ce journal suggère d'accorder l'indépendance à la Guadeloupe en lui laissant le soin d'en faire le meilleur usage, il ne peut qu'inquiéter les représentants du gouvernement.

II Les manifestations du centenaire de l'Abolition, un enjeu de mémoires

II-1 La vision officielle

La date de 1948 est d'autant plus symbolique qu'elle se superpose avec la mise en place effective de la départementalisation, votée par la Constituante le 19 mars 1946, mais qui tarde à être mise en place et rendue effective. Abolition et assimilation sont constamment reliées dans les discours par une idée de continuité. Les discours officiels ne se privent pas de souligner cette proximité, dans un processus toujours présenté comme une ascension. Le tout nouveau préfet insiste sur ce lien : « mais ce n'était pas assez que la France offrît à ses nouveaux enfants cette liberté chérie qu'ils devaient si promptement et si magnifiquement mettre à profit pour s'égalier aux meilleurs par l'esprit et par le coeur. Presque exactement un siècle après l'acte d'émancipation du 27 avril 1848, [...] la loi du 19 mars 1946 intégrait sans réserve les quatre vieilles colonies dans la communauté nationale, et c'est ainsi que, pour l'histoire, le décret du 27 avril 1848 constitue un acte de foi dans le destin d'un peuple libre qui allait trouver, cent ans plus tard, le plein épanouissement de sa liberté en s'insérant dans la mosaïque variée, mais sans fissure des départements français.³⁴ » On retrouve l'écho de ces discours officiels dans ceux des notables antillais. Le docteur Pitat, maire de Basse-Terre, suggère lui aussi cette proximité temporelle mais en saluant une progression mêlant statut et couleur. « Par cette décision, le législateur français inscrivait, enfin, la race noire au tableau d'avancement de l'humanité, après lui avoir fait bénéficier d'un reclassement qui la mettait au même échelon que les autres races bénies par le destin.³⁵ » Il rappelle une quête : « un siècle plus tard, en 1946, un acte législatif, dit loi d'assimilation, faisait des petits-fils d'esclaves d'hier des Français intégraux. »

³² Rapporté dans le courrier du 3 octobre 1946 de « Monsieur de Mincourt, ministre de France en République dominicaine », à son excellence M. Georges Bidault, président du gouvernement provisoire », ADG, Série continue 253.

³³ *Chicago Tribune* 8 avril 1948, Rapport des renseignements généraux, ADG Série continue 253.

³⁴ Discours du préfet, cérémonie du centenaire, dimanche 2 mai 1948, Pointe-à-Pitre.

³⁵ Discours du Dr Pitat, Maire de Basse-Terre, *Ibid.*

La départementalisation décrétée est aussitôt placée dans la lignée de l'idée d'une émancipation dont il faut se montrer digne, rappelant étrangement les déclarations de 1848 : « c'est par le travail, frères noirs, que se manifesterà votre reconnaissance envers vos vrais amis, envers vos libérateurs. Par le travail et par l'ordre dans la liberté, vous conserverez à la France ses colonies : la République elle-même y aidera par sa magnificence .³⁶ » La continuité de l'attitude paternaliste trahit bien l'appréhension c'est-à-dire la perception inquiète du phénomène, qu'il faut calmer par l'appel à la fraternité. En 1946, le gouverneur par intérim André Pierre profite d'une causerie radio-diffusée pour rappeler « ce que signifie l'assimilation. » L'inquiétude sous-jacente concerne « l'équilibre économique » comme aux temps de l'Abolition. L'allocution radiodiffusée du préfet Philipson, le 16 mars 1948 - « faisons barrage aux pessimistes » - également diffusée sous forme d'affiches, en prolonge le versant paternaliste. Elle est adressée aux « habitants de la Guadeloupe, mes amis » et invite à la poursuite de l'effort, appelle à la raison, au respect de l'ordre. Ces discours ne s'essaient pas à un créole approximatif comme la fameuse proclamation de Husson³⁷, condamnée par Césaire cent ans plus tard : « rien dans ce texte ne manque de ce qui peut irriter » écrit-il dans son introduction aux textes de l'abolitionniste Victor Schoelcher³⁸. Mais ces appels au calme jouent sur le même registre de la responsabilité et de la sagesse, et évoquant une maturité dont l'absence serait indigne de véritables citoyens : « Aussi bien mes chers amis, cette émancipation ne sera possible qu'autant que vous donnerez au monde, par votre discipline sociale, votre ardeur au travail, la preuve que vous la méritez.³⁹ »

Parler d'émancipation pour la transformation statutaire qui éloigne du statut de colonie, place délibérément la départementalisation comme la suite « logique » de l'Abolition. Jules Moch, ministre des travaux publics, en visite en Guadeloupe, le 3 septembre 1947, insiste sur cette continuité. Il veut y voir « l'achèvement d'une longue et heureuse évolution vous amenant à l'état intégral de citoyens français.⁴⁰ » La logique coloniale se trouve placée dans une ascension qui conforte la dépendance : « l'organisation politique de l'empire colonial français apparaît à première vue complexe et variée mais en réalité, à l'examen, on se rend compte de ce que les différences de statuts politiques ne sont que des différences de

³⁶ Commissaire général de la République Gatine, Basse-Terre, 5 juin 1848, cité par H. Bangou, *À Propos du Cent cinquantième*, op. cit., p. 94.

³⁷ Louis Thomas Husson, Directeur provisoire de l'Intérieur pour la République française, aux cultivateurs esclaves, Martinique, 31 mars 1848.

³⁸ Pour une mise en perspective et un dépassement des critiques de Césaire (1948), Glissant (1981) ou Burton (1994) voir Prudent, Félix-Lambert, *Revue des Antilles*, 1988 ou une reprise dans « Cent cinquantième de l'abolition de l'esclavage », *France-Antilles* hors-série, mai 1998.

³⁹ Allocution sur Radio-Guadeloupe, rapportée par la *Revue Guadeloupéenne*, n° 5, mars avril 1946.

⁴⁰ *Revue Guadeloupéenne*, n° 12, juin-septembre 1947.

degrés dans un processus général vers l'assimilation par l'uniformisation et la centralisation.⁴¹ » D'ailleurs l'imaginaire d'une élévation est constamment rappelé : la loi du 19 mars 1946 *érige* les quatre colonies en DOM. Les commentaires insistent : « Les départements d'outre-mer sont des territoires d'outre-mer que la Constituante a jugés assez anciennement français et par suite suffisamment marqués du sceau de la Métropole pour qu'en règle générale sa législation leur convienne et que, de ce fait elle fait entrer dans son sein.⁴² » La continuité historique sert à signifier un ancrage. Neuve l'Union française ? Malgré les apparences, « l'Union française n'est pas née en 1946, par une promulgation, mais en 1636, par l'arrivée du premier Français dans la première colonie et sa rencontre avec le premier habitant⁴³ ».

Les milieux associatifs et leurs organes de résonance prolongent l'idée de continuité. Comme le rappelle De Lépine : « il n'y a pas un seul Martiniquais ou Guadeloupéen sortant d'une classe de fin d'études qui n'ait été élevé dans l'idée que l'Abolition était fille de la Révolution⁴⁴ ». La départementalisation est présentée régulièrement comme « cette mesure digne de la France émancipatrice⁴⁵ ». Elle est donc là aussi placée dans la lignée de l'Abolition, mais pour rappeler après la conquête de la liberté, l'espoir d'une véritable égalité : « L'œuvre émancipatrice de la France, et la capacité d'évoluer dont font également preuve les hommes de toute races ont permis que des colonies de jadis soient aujourd'hui départements.⁴⁶ » Les mesures semblent l'aboutissement d'un lent processus de reconnaissance qu'il a fallu s'appliquer à mériter. Il faut néanmoins continuer d'en prouver le bien-fondé. Tous les comportements, tous les exemples doivent témoigner de la pertinence de cette décision. Comme l'écrit en 1955 Victor Sablé, notable martiniquais puis homme politique, sénateur et député européen : « elle devait leur conférer la dignité correspondant à leur degré d'évolution.⁴⁷ »

À l'occasion du troisième anniversaire de la mort de Félix Éboué⁴⁸, le président de l'association des amis du gouverneur, toujours active aujourd'hui, rappelle : « Nous ne pouvons oublier que Félix Éboué, premier gouverneur de race noire de l'Union française, a

⁴¹ Gouverneur Ponton, *Revue Martinique* n°1, mars 1944, cité par Massal Raymond, *La vie politique à la Martinique de juillet 1943 à la loi d'assimilation de mars 1946*, *op. cit.*, p. 88.

⁴² Culmann Henri, *L'Union française*, Paris, PUF, 1950, 135 p., p.33.

⁴³ *Ibid.*, p.133.

⁴⁴ De Lépine É., *op. cit.*, p. 65.

⁴⁵ *Le Dimanche Sportif*, n° 51, 23 mars 1947.

⁴⁶ *Le Dimanche Sportif et Culturel*, n° 76, 7 décembre 1947.

⁴⁷ Sablé Victor, *La transformation des îles d'Amérique en départements français*, Paris, Larose, 1955, 200 p., p.158.

⁴⁸ Sur Félix Éboué, voir les Actes du Colloque du ministère de l'outre-mer/SFHOM : *Félix Eboué soixante ans après*, Paris, SFHOM, 2008.

montré que notre race, libérée, il y a tout juste 100 ans, par la France républicaine de Victor Schoelcher, s'est révélée en tous points digne de la confiance qu'avait placée en elle la France émancipatrice et humaine.⁴⁹ » De même, la dernière page de la *Revue Guadeloupéenne* consacrée à « Quarante huit : documents sur l'Abolition de l'esclavage à la Guadeloupe », reproduit sans liens explicités un courrier du gouverneur général Félix Éboué, « le premier résistant de l'Empire ». Envoyé de Brazzaville le 8 février 1943, le message développe le thème de la confiance et de l'espoir : « vous avez raison d'avoir foi en l'avenir ». Abolition, Libération, départementalisation semblent appartenir à un même processus menant à la consécration d'une véritable citoyenneté. Or l'octroi de celle-ci, autrement dit « l'instauration immédiate et concomitante à l'émancipation du suffrage universel ⁵⁰ » a permis de développer le discours de la retenue. En 1848, les nouveaux citoyens sont appelés à se montrer « dignes » de cette « promotion », c'est-à-dire de ne pas troubler l'ordre public et économique. L'appel lancé dès l'Abolition par les dirigeants, craignant un profond désordre dans ces colonies est perpétué cent ans plus tard par les responsables métropolitains, mais aussi les politiques antillais, les responsables associatifs, les médiateurs culturels. Comment le comprendre ? Quelles raisons poussent ces élites de couleur, quels éléments pèsent dans leur système d'appréhension du monde, chez des acteurs par ailleurs attentifs à construire leur histoire ?

II-2 Les positions des notables antillais

L'Abolition n'est pas présentée comme une conquête mais semble tributaire d'une décision extérieure de libération qui renforce les liens envers la France « émancipatrice », comme le rappelle dans ses mémoires en 1975, le Guyanais Gaston Monerville, ancien président du Sénat : « parce qu'ils n'oublieraient jamais que la République, en appelant leurs aînés à la dignité d'homme en 1848, les avait sortis de leur état d'apatrides, et leur avait fraternellement donné une Patrie.⁵¹ » Même dans les écrits les plus radicaux pour l'époque sont inévitablement associées la « libération des corps de la camisole de force de l'esclavage » et la « libération des esprits du pressoir de l'ignorance et des préjugés⁵² ». 1848 a banni définitivement l'esclavage, mais dans l'esprit des abolitionnistes, l'émancipation ne

⁴⁹ *Le Dimanche sportif*, n°60-61, 25 mai-1 juin 1947, p. 223-224.

⁵⁰ Cottias M., « 'L'oubli du passé' contre la 'citoyenneté' : troc et ressentiment à la Martinique (1848-1946) », *op. cit.*

⁵¹ Monerville Gaston, *Témoignage, de la France Equinoxiale au Palais du Luxembourg*, Paris, Plon, 1975, 460 p. (tome 1), p. 25.

⁵² Conférence de M^e Othily, « Promotion humaine de la race noire », prononcée le 29 avril 1948 à l'Association des étudiants en droit de la Guadeloupe, puis à Saint-Claude et reproduit dans *Le Dimanche culturel* n°7, mai 1948.

pourra être complète qu'avec l'accès de tous à l'instruction. Aux ambitions éducatives de la Troisième République, se greffe aux Antilles la nécessité d'une libération définitive.

a) Continuer l'émancipation

L'enjeu de l'éducation dans les « vieilles colonies » est la poursuite de l'affranchissement. Il faut « supprimer l'arriération, qui est un autre esclavage, favoriser l'accession rapide du nouvel affranchi à la dignité d'homme.⁵³ » La forte dominante socialiste du début du XX^e siècle aux Antilles, ses connexions avec la franc-maçonnerie font de l'éducation le champ d'une bataille : « Combattre par le développement de l'ignorance, l'évolution de la démocratie en marche, voilà en tous temps, en tous lieux la pensée réactionnaire des ennemis des institutions républicaines.⁵⁴ » L'éducation n'y est pas seulement un droit, elle concrétise une quête ; l'instruction est le Graal, menant à la Civilisation. La scolarité prend figure de sésame ouvrant les portes d'une complète émancipation : « Des écoles! encore des écoles! toujours des écoles! c'est par la profusion de l'instruction que nous accélérerons la marche du progrès économique et social et arriverons à la définitive libération.⁵⁵ » La demande se prolonge bien après la départementalisation censée améliorer cette situation : « Les écoles en nombre suffisant banniraient du monde l'ignorance dans laquelle les masses ont été maintenues par les forces de l'obscurantisme.⁵⁶ »

La foi dans l'instruction s'inscrit dans une vision positiviste. Éducation et connaissance sont autant de tremplins pour améliorer l'être humain, lui permettre de s'élever en dépit des obstacles et des pesanteurs de toute nature : « Grâce à la science, la société future triomphera définitivement de l'ignorance, cause de tous les maux dont souffre la misérable humanité. L'instruction c'est la clé de l'émancipation de l'homme, de l'émancipation de sa conscience.⁵⁷ » Civilisation et progrès sont constamment associés et dessine cette vision ascendante où le passé sert de repoussoir. Le vocabulaire montre bien cette montée implicite dans une échelle fantasmée de civilisation. D'un côté les lumières, de l'autre l'archaïsme, la barbarie ou ce qui en donné comme signe. Dans un article intitulé « Il y a cent ans... tombaient les chaînes », le responsable de l'imprimerie officielle va jusqu'à placer

⁵³ Blanche Lény, *L'Évolution culturelle du peuple guadeloupéen*, texte d'une communication faite au premier congrès international de l'évolution culturelle des peuples coloniaux, juillet 1937, ANOM, FOM 112/46.

⁵⁴ *Le Libéral*, 1^{er} octobre 1905.

⁵⁵ *Le Nouvelliste*, 14 juin 1919.

⁵⁶ *Le Dimanche sportif et culturel*, n°120, 20 janvier 1952.

⁵⁷ *Le Libéral*, 19 février 1905.

l'émancipation dans une perspective téléologique et évoque « la servitude ce long et patient apprentissage de la liberté⁵⁸ ».

Très rares sont les remises en cause de cette lecture, dans les revues tenues par ces notables. Lucien Murat dans un numéro du *Dimanche sportif et culturel* laisse cependant pointer les doutes avivés après la seconde guerre mondiale : « j'aurais pu attaquer cette prétendue civilisation, qui, venue civiliser, a anéanti une race qu'on pourrait difficilement juger moins civilisée qu'elle : elle qui inventa la bombe atomique, les gaz et autres engins perfectionnés pour exterminer. ⁵⁹ » La contestation des lectures officielles du passé, timide et ponctuelle, est néanmoins amorcée. Ainsi *Le Dimanche sportif et culturel* conteste l'argument avancé par Jules Ballet en 1898, dans son *Histoire de la Guadeloupe*, des bienfaits d'une colonisation protégeant de la barbarie initiale : « les esclaves des Antilles françaises menaient une existence plus heureuse que celles que des maîtres idolâtres et barbares leur faisaient en Afrique⁶⁰ » pour rappeler laconiquement la déportation et l'horreur des conditions de vie.

Néanmoins la lecture dominante proposée reste celle de la dette : on vante ainsi la générosité des hommes de la deuxième République qui ont su montrer « à peine accompli une révolution sociale, [une] généreuse sollicitude pour leurs frères d'outre-mer⁶¹ ». On célèbre « La révolution de 1848 généreuse humanitaire et pacifique⁶² ». Cette gratitude doit permettre dans l'esprit des responsables, de dépasser les rancœurs et le ressentiment. L'appel est régulièrement renouvelé, malgré les doutes pointant. Ainsi un portrait de l'Antillais indissolublement attaché à la France est dressé : « Dans son cœur ouvert à l'amour, il assimile l'esprit généreux de ces abolitionnistes à l'esprit même de la France, de sorte que le mot France, quoiqu'on puisse dire, symbolise pour lui la lumière, le progrès, la civilisation, la liberté. L'esclavage, cette honte et le hideux régime de travail par le fouet, la méchanceté et la haine sont oubliées. Sa reconnaissance dresse des monuments.⁶³ »

b) Les convictions d'un groupe social

Ces responsables associatifs et culturels se situant dans le haut d'une échelle sinon sociale, du moins culturelle, veulent faire bénéficier leurs frères qu'ils jugent moins évolués de leurs lumières : « Placé entre le standing d'une vie européenne qu'il comprend, qu'il a parfois assimilée, et une foule qui ne demande qu'à pouvoir, elle aussi réaliser les étapes

⁵⁸ *Le Dimanche sportif et culturel*, n° 96-97, 25 avril-2 mai

⁵⁹ *Le Dimanche sportif et culturel*, n° 91, 21 mars 1948, « pages d'histoire » : Quarante huit.

⁶⁰ Jules Ballet, cité dans *Le Dimanche sportif et culturel*, n° 88, 29 février 1948.

⁶¹ *Ibid.*

⁶² *Revue Guadeloupéenne*, n° 16, mars-avril 1948.

⁶³ *Le Dimanche Sportif et Culturel*, n° 88 29 février 1948.

nombreuses de cette ascension, l'intellectuel colonial n'est il pas comme le guide?⁶⁴ » Issu des couches relativement aisées de la population, cet « intellectuel colonial » a bénéficié d'une éducation dispensée par la République et ainsi accédé à des professions libérales ou de fonctionariat dans la colonie. C'est un homme de la sphère du culturel mis en situation d'homme du politique⁶⁵ : « Tant que l'éducation civique du peuple ne sera pas poussée assez avant pour que la majorité des électeurs soit en mesure de s'élever par elle-même à la claire conscience de l'intérêt général et de la nécessité de s'employer à servir d'abord cet intérêt, le rôle d'une élite intellectuelle devra être prépondérant dans le fonctionnement normal de la démocratie⁶⁶ ». Mais à la différence de l'hexagone, en se posant comme médiateurs⁶⁷ - « ils doivent être l'interprète qui renseigne et explique⁶⁸ » - ils participent à la diffusion de savoirs qui leur donne le seul espace de pouvoir envisageable dans une économie verrouillée. Ces notables n'ont qu'exceptionnellement des rapport avec le monde des affaires, tenu majoritairement par les Blancs-pays ou des groupes et capitaux métropolitains.

Cette situation est bien résumée par l'historien Alain Corbin, évoquant ses racines familiales : « les fils de blancs ne faisaient pas d'études puisqu'ils avaient de l'argent. Les noirs n'en avaient pas les moyens. Au milieu, il y avait les métis, les mulâtres, dont les enfants devaient s'instruire pour réussir. Ils devenaient architectes, médecins, avocats.⁶⁹ » Statistiquement, les mulâtres sont sur-représentés dans les secteurs fermés de la colonie. Ainsi au début du siècle au lycée Carnot, Antoine Abou⁷⁰ recense 133 mulâtres dont 47 boursiers, 111 blancs dont 22 boursiers et 11 noirs dont sept bénéficiaient de bourses. Les blancs, bien que peu nombreux, moins de 5% de la population, sont très présents au lycée, qui reste payant bien après 1930 aux Antilles. Les mulâtres représentent environ 20% de la population mais 52% de la population lycéenne, tandis que les 74% de la population noire ne constituent que 4,3% des effectifs du lycée. La place dans la société et dans l'école recoupe étroitement la couleur de peau. Cette position amène certains auteurs à parler de « mulâtrocratie », à dénoncer la volonté de se rapprocher des Blancs, réelle chez certains. Ainsi dans une série d'articles intitulée *Diversité et manque de cohésion des races*, Léopold Élatre, notable

⁶⁴ *Le Nouvelliste* de la Guadeloupe, samedi 19 février 1938, « Le rôle de l'intellectuel colonial »

⁶⁵ Ory Pascal, *L'Aventure culturelle française*, *op.cit.*

⁶⁶ *Le Libéral*, 19 octobre 1918.

⁶⁷ « Colonial Mediators and the Emergence of Colonial Health Policies in the French and British Caribbean » Communication avec Juanita De Barros, Association of Caribbean Historians (ACH) 39th conference, Kingston, Jamaïque, mai 2007.

⁶⁸ *Le Nouvelliste* de la Guadeloupe, samedi 19 février 1938.

⁶⁹ *Le Monde de l'éducation*, « spécial Histoire », n°235, novembre 1997.

⁷⁰ Abou Antoine, *Un siècle de scolarisation à la Guadeloupe. 1848-1948*. Thèse de doctorat en sciences de l'éducation, Paris V, 1983, 750 p., p. 437.

guadeloupéen dont il est aisé de déduire la couleur, déclare : « on sait que le problème est délicat à traiter et suscite bien des passions [...] pour la commodité de l'étude, on réduira cette diversité à 4 catégories : les blancs, les presque blancs, les nègres, les hindous.⁷¹ » Pourtant, la réduction à une seule volonté de mimétisme ne témoigne pas du chevauchement des positionnements. Et si une classification en termes de couleur permet de rendre compte de la visibilité d'un phénomène, elle ne l'explique pas⁷². Elle ne fait que renvoyer à l'intrication des déterminants dans la structure sociale de la colonie, où classe, couleur, études et les fonctions auxquelles elles donnent accès sont étroitement imbriquées.

Ces notables partagent tous une fréquentation longue du système scolaire, au lycée pour la majorité d'entre eux, l'école primaire prolongée de l'école normale pour d'autres. Cette proximité est soulignée par l'avocat Marie-André Gotte, qui rappelle que la plupart des responsables politiques et associatifs de l'après-guerre se sont connus au lycée Carnot, le seul de l'île, et se retrouvent ensuite dans les différents secteurs de la vie guadeloupéenne⁷³. Le phénomène est identique en Martinique avec le lycée Schœlcher. Une forte connivence s'y développe, ainsi que les amorces de réseaux ultérieurs. Cette longue immersion a développé l'idée d'une mission que leur position sociale leur permet d'espérer mettre en œuvre.

II-3 Emblèmes, silences et irruptions

Les discours, à l'occasion des manifestations, mais aussi des différents événements qui ponctuent cette année 1948, révèlent des silences. La première abolition qui concerne la Guadeloupe de 1794 à 1802 n'y est que peu abordée, préférant s'arrêter sur celle, définitive de 1848. Mais celle-ci laisse apparaître une forme d'absence. En effet, si l'Abolition est célébrée, décrite et étudiée, l'esclavage y occupe paradoxalement une place minime. Les écrits rivalisent dans l'invention de périphrases pour désigner « cette honte », « la plus odieuse des iniquités⁷⁴ », ils font cependant peu référence aux esclaves. La traite, la servitude, l'assujettissement sont évoqués, mais peu le quotidien de ceux qui les ont subi. Le marronnage, cette fuite hors du système de la plantation est toutefois rappelé. Dans son numéro spécial, *Le Dimanche sportif et culturel* y fait allusion en consacrant un court article autour « des motifs qui obligeaient les esclaves à s'enfuir⁷⁵ ». L'ambition historique, lisible dans les « documents sur l'Abolition de l'esclavage à la Guadeloupe », réunis par la *Revue*

⁷¹ *Match*, n°105, 23 janvier 1949.

⁷² Bonniol Jean-Luc, « La Couleur des hommes comme principe d'organisation sociale », *Ethnologie française*, n° 4, 1990, pp 410-418. Du même auteur, *La couleur comme maléfice*, Paris, Albin Michel, 1992.

⁷³ *Le Miroir de la Guadeloupe*, avril 1949.

⁷⁴ *Le Dimanche sportif et Culturel*, n° 91, 19 mars 1948.

⁷⁵ *Ibid.*, n° 88, 29 février 1948, p. 446.

guadeloupéenne, se concentre néanmoins sur l'aspect législatif et social, la « Promulgation de la loi de Liberté », « La nouvelle charte coloniale », archivistique en proposant « un document encore inédit », le procès-verbal de la séance du Conseil privé du 27 mai 1848, ou encore commémoratif en retraçant l'histoire des arbres et monuments de la Liberté. La volonté de proposer une histoire « objective », alors soumise à l'approche politique classique de cette époque, tient à distance des quotidiens, des sévices subis, de la terrible banalité de l'horreur ou des formes multiples de résistance. L'histoire malgré la volonté de ceux qui tentent de la construire, ne participe pas à la mémoire de l'esclavage. Dans cet espace laissé béant, s'engageront ultérieurement romanciers et écrivains, puis anthropologues⁷⁶, allant jusqu'à dénier à l'histoire toute capacité d'en rendre compte⁷⁷.

a) Un regard détourné

Les réalités de l'esclavage se trouvent en quelque sorte évitées. D'un côté, les références à la servitude et au statut de captif sont systématiquement replacées dans une lecture ascensionnelle déjà évoquée. De l'autre, l'évocation est atténuée par la généralité donnée au terme, qui le banalise ou le désamorce : « ne sommes nous pas nous-mêmes d'éternelles victimes de l'esclavage, de celui de nos idées en tout premier chef ?⁷⁸ » Voulant approfondir les connaissances des lecteurs sur le phénomène de l'esclavage dans l'histoire, le *Dimanche Culturel* propose un article tiré des *Annales* « comment et pourquoi finit l'esclavage antique ». La volonté de replacer le phénomène dans sa longue durée en relativise le poids aux Antilles, l'inscrit dans une approche plus théorique, certes à prétention scientifique, mais l'éloignant du ressenti. L'attention au vécu des acteurs, comme à ceux considérés comme les vaincus de l'histoire, est une évolution relativement récente des sciences sociales. L'emprise des émotions⁷⁹ est alors considérée comme éloignant de l'objectivité scientifique. Les documents « exhumés des registres poussiéreux et jaunis » par Roger Fortuné pour la *Revue guadeloupéenne* rappelle l'objectif d'une étude scrupuleuse de faits restés sous silence. Mais cette tâche détourne d'autres éléments. Dans la lecture reconnaissante, « aller de l'avant » oblige en quelque sorte à tourner le dos à certains aspects du passé. Il ne s'agit sans doute pas seulement de « troc », ni de stratégies de défense, voire de survie pour les victimes ou leurs descendants. L'instrumentalisation de la lecture est aussi

⁷⁶ Bégot Danielle, « L'histoire, l'anthropologie et les mondes créoles antillais », dans Patrice Brousseau, Georges Daniel Véronique [dir.], *Mondes créoles et francophones, mélanges offerts à Robert Chaudenson*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 19-29.

⁷⁷ Voir Glissant É., *op. cit.*, plus particulièrement les chapitres « La dépossession » et « Histoire, histoires ».

⁷⁸ *Ibid.*, n° 96-97 25 avril-2 mai. « Il y a cent ans... tombaient les chaînes ».

⁷⁹ Prochasson Christophe, *L'Empire des émotions, les historiens dans la mêlée*, Paris, Demopolis, 2008, 253 p.

amplifiée par ce que François Hartog a conceptualisé comme des régimes d'historicité⁸⁰. Encore plus aux Antilles, du fait de l'immense espoir placé en ligne d'horizon, l'entre-deux guerres et la Libération sont entièrement tournés vers l'avenir. Les idéologies dominantes promettent des avenir radieux. Le passé intolérable invite au dépassement.

Un numéro complet du *Dimanche culturel* est consacré à Schœlcher⁸¹, proposant même un dialogue imaginaire avec Éboué⁸². Le culte du « libérateur » escamote lui aussi les quotidiens douloureux, les corps asservis, pour se concentrer sur la délivrance. *L'Hommage à l'immortel abolitionniste V. Schœlcher*⁸³ se lit dans toutes les déclarations, les discours, jusqu'aux poèmes publiés dans ces revues, comme « La vieille négresse » par Wilfrid Bouchaut :

« Son cœur qui se souvient rêve au jour enchanteur
Où les siècles maudits s'écroulant sur leur base,
Parut dans le pays un blanc libérateur.⁸⁴ »

Néanmoins, ce culte n'est pas monolithique. Les acteurs noirs, en particulier les héros de la résistance au rétablissement de l'esclavage après la première abolition en Guadeloupe en 1794 sont remis en perspective. Le sacrifice de Delgrès et ses compagnons en 1802, proclamant « la liberté ou la mort », n'est pas inconnu. Oruno Lara dans son ouvrage de 1921, *La Guadeloupe dans l'histoire*, a développé ce combat révolutionnaire. Le *Dimanche culturel* suggère « la réhabilitation du martyr de la liberté⁸⁵ » et consacre plusieurs pages au « drame du Matouba ». Un pèlerinage est organisé et un monument est inauguré, « à la mémoire de Delgrès et ses compagnons ». À la Sorbonne le 27 avril 1948, Aimé Césaire, tout en célébrant l'œuvre de Schœlcher, la revisite. La réintroduction des « nègres » comme acteurs de leur libération sert d'appui pour les revendications actuelles : « Si nous l'examinons d'un point de vue non plus historique mais critique, nous dirons qu'elle est à la fois immense et insuffisante. Quand on parcourt les campagnes antillaises, le cœur se serre aux mêmes endroits où se serrait, il y a un siècle, le cœur de Schoelcher. » La continuité construite entre l'abolition et la départementalisation est retournée pour rappeler que la politique d'assimilation, attendue et réclamée, montre très vite ses limites. Les cérémonies du centenaire sont aussi le révélateur de dysfonctionnements des tous nouveaux départements et l'occasion de pointer les doutes ou les

⁸⁰ Hartog François, *Régimes d'historicité. Présentisme et expérience du temps*, Paris, Le Seuil, 2003.

⁸¹ *Le Dimanche culturel*, n°9, juillet 1948, « Victor Schoelcher, libérateur des esclaves, émancipateur des noirs, apôtre de la liberté ».

⁸² Signé Manfred, de l'ACRA : académie créole des Antilles, dont le sigle dit bien la volonté d'identité culturelle.

⁸³ *Le Dimanche Sportif et culturel*, n° 96-97 25 avril-2 mai 1948.

⁸⁴ *Ibid.*

⁸⁵ *Le Dimanche culturel*, n°7, mai 1948, « Delgrès, chevalier de la liberté ».

critiques surgissant déjà quant à la politique d'assimilation. Le discours du préfet à l'occasion de l'ouverture des fêtes du centenaire, balaie d'un mot les problèmes et les résume à « quelques difficultés », inhérentes, selon lui, à la mise en place administrative de la départementalisation. L'écho est beaucoup moins optimiste chez le maire de Basse-Terre : « Or, un siècle seulement de liberté individuelle, au cours duquel chacun n'a pas toujours fait son devoir, n'a pas permis à l'Antillais d'atteindre son plein épanouissement économique et social. Les craintes qu'inspire l'assimilation intégrale sont donc plus que justifiées.⁸⁶ » Mais la France reconduit les discours de l'œuvre et de la mission coloniales. Le président Auriol réaffirme : « la France poursuit outre-mer sa tâche civilisatrice. Rien ne la détournera de la mission de progrès et d'humanité à laquelle l'Histoire et sa vocation l'ont destinée.⁸⁷ »

b) Émergences

Une lecture attentive souligne ainsi quelques fissures dans cet édifice mémoriel et l'apparition de thématiques, souvent discrètes, mais qui constituent l'amorce des remises en cause ultérieures. Ainsi, le dernier article de la *Revue guadeloupéenne*, très court, à peine une demi page, *Autour de la date commémorative du centenaire de l'abolition*, semble balayer toute velléité de discussion ou de changement de jour d'un argument d'autorité : « la date de commémoration de l'anniversaire de l'abolition de l'esclavage n'est plus à fixer, car celle du 5 mai est depuis longtemps entrée dans le domaine de l'histoire coloniale française et a été choisie par le grand abolitionniste lui-même ». Pourtant, le sommaire détaillé du même numéro précise à ce sujet que « la libre confrontation des opinions stimule le chercheur.⁸⁸ » Quand la revue finalement conclut sur la possibilité d'avancer ou reculer la date « pour des raisons d'opportunité », c'est bien la question des enjeux autour de ces choix qui apparaît. Célébrer mais quand ? Faut-il commémorer une date venue de métropole ou ayant ses résonances sur place ? L'octroi de la liberté ou sa conquête ? Le débat autour de la date de commémoration nationale de l'abolition n'a fait que s'amplifier, notamment avec la publication du travail d'Armand Nicolas *La révolution anti-esclavagiste de mai 1848 à la Martinique*, en 1960. Un autre communiste, passé au Parti Progressiste Martiniquais de Césaire, Camille Darsières, aborde lui aussi en 1974, la question de la date commémorative. Plutôt que le 27 avril, date avancée par Schœlcher, il préconise le 22 mai, celle de la « libération arrachée par les Noirs » ouvrant une reconsidération du passé : « c'est que notre

⁸⁶ Discours du Dr Pitat, maire de Basse-Terre, *Ibid.*

⁸⁷ *La Dépêche africaine*, janvier 1953.

⁸⁸ *Revue Guadeloupéenne*, n° 16, mars-avril 1948. « En guise de sommaire ».

histoire nous est apprise par le colonisateur et que, en conséquence, il ne faut pas compter avec les livres classiques, utilisés dans les écoles sous programme de l'Éducation nationale française, pour révéler les actes marquant l'héroïsme ou tout simplement le caractère original des colonisés.⁸⁹ »

Outre-atlantique, la question de couleur n'est évoquée que pour mieux glorifier l'action coloniale : « La métropole a ouvert ses bras à tous ses enfants également. En tous cas l'oeuvre est là qui parle haut. Aucune nation n'a plus fait que la France pour la race noire, aucune ne lui a donné autant de possibilités, aucune ne peut exhiber de résultats aussi brillants que ceux qu'elle a obtenu.⁹⁰ » Des présentations des Antilles gommant la superposition de la classe et de la couleur, se contentant de signaler : « la civilisation de la canne a profondément marqué la société des Antilles : à une catégorie très réduite de familles riches s'oppose une classe de gens pauvres, souvent misérables. La classe moyenne - fonctionnaires, hommes de professions libérales, commerçants ou propriétaires plus ou moins aisés - est relativement peu nombreuse.⁹¹ » De même, les références raciales sont généralement évitées dans les milieux associatifs. « La lèpre du préjugé de couleur » est condamnée, rappelant les « paroles mémorables de l'apôtre », Victor Schœlcher⁹². Le monde associatif et sportif antillais à cette époque écarte toute référence explicite à la couleur, dans le rêve d'une hiérarchie enfin fondée sur la valeur, préférant vanter « l'entière et parfaite compréhension des hommes de toutes races.⁹³ » Difficile de trouver avant 1948 dans *Le Dimanche sportif*, *Match*, *Le petit sportif*, *Stade* à la Guadeloupe ou *Le sportif* et *La Gazette sportive*⁹⁴ à la Martinique ne serait-ce qu'une allusion à l'origine ethnique ou raciale des sportifs. Cette absence est liée au soubassement humaniste de ces pionniers traduit dans un espoir « les fêtes prochaines du centenaire de l'abolition de l'esclavage ne peuvent être à notre avis, meilleure occasion d'inaugurer franchement, hardiment, cette politique de coopération totale de tous les fils de la France.⁹⁵ » Pourtant cette apparente communion se brise et le même journal laisse pour la première fois éclater la colère directement liée à la question raciale. « Il est quand même regrettable qu'à l'heure où j'écris ces lignes, à l'heure où dans une communion d'idées, les Antilles et la métropole se préparent à célébrer le Centenaire de l'abolition de la plus odieuse

⁸⁹ Darsières Camille, *Les origines de la nation martiniquaise*, Pointe-à-Pitre, 1974, p. 15.

⁹⁰ *La Voix socialiste*, 6 octobre 1949.

⁹¹ Robequain Charles, « Annales de géographie », 1948, p. 339 cité par Pouquet J., *op. cit.*

⁹² *Le Dimanche sportif et culturel*, n° 88 29 février 1948.

⁹³ Compte-rendu de la fête pour le départ de M. Reboul, président de la Gauloise. *Le Dimanche sportif*, n°47, 23 février 1947.

⁹⁴ Pour une histoire de ces journaux et de leur place, Dumont J., « La presse sportive dans les Antilles françaises », *The Journal of Caribbean History*, vol 39, 1, 2005, p. 71-87.

⁹⁵ *Le Dimanche sportif et culturel*, n°76, 7 décembre 1947.

des iniquités, ici même, des esprits rétrogrades, trouvent encore que la peau noire, le nez écrasé, la bouche largement fendue sont encore, en pleine assimilation, signes d'infériorité.⁹⁶ » La dénonciation rejoint ainsi la position des papes de la négritude, qui refusent désormais que « les pulsations de l'humanité s'arrêtent aux portes de la négrierie⁹⁷ » : « Trois siècles de traite, un siècle d'occupation n'ont pu nous avilir, tous les catéchismes enseignés -et les rationalistes ne sont pas les moins impérialistes- n'ont pu nous faire croire à notre infériorité [...] Nous ne sommes pas des séparatistes mais nous voulons l'égalité dans la cité. Nous disons bien l'égalité.⁹⁸ » La revendication liée à cette bascule est nette : « Aucune race ne possède le monopole de la beauté, de l'intelligence, de la force ; et il est place pour tous au rendez vous de la conquête.⁹⁹ » Même reflet dans le journal *Europe colonies*, diffusé en France et en Afrique, à l'initiative des Guadeloupéens Jules et Sylvère Alcande, résidant en métropole et étroitement surveillés par les Renseignements généraux, pour leurs propos jugés séditionnels. « On n'a répandu le préjugé d'infériorité dans notre propre crâne que pour mieux nous exploiter. Les faits démentent en tous points le préjugé exécrationnel. Notre bravoure à la guerre est légendaire. Nous avons montré dans les sports que nous sommes aussi forts et aussi sains que les autres races de la terre.¹⁰⁰ » Le mot racisme n'est pas directement employé, comme si l'utiliser blessait autant que les injures reçues ou que l'on se refuse à admettre l'idée de la persistance d'une ségrégation en fonction de la couleur. La disqualification de ces « esprits rétrogrades », lors d'une célébration qui aurait dû au contraire signifier la disparition des préjugés, oblige à une binarisation raciale à tous ses risques et excès, bien éloignée de la complexité de la réalité créole.

III 1948-1998, d'une célébration à l'autre

L'examen des cérémonies du centenaire de l'abolition de l'esclavage en Guadeloupe souligne que sous l'apparente unité des manifestations, derrière les débats feutrés où l'expression est réservée à quelques-uns, pointent des lignes de partage qui vont secouer les sociétés antillaises. Il rappelle que les enjeux mémoriels ne datent pas d'une société ultérieurement saisie par les exhibitions commémoratives et leurs dérives victimaires. Il montre également que les cérémonies sont appelées à jouer un rôle d'exorcisme : oubli du passé ou fausses continuités pour les dirigeants, regards obsédés par la construction du futur

⁹⁶ *Ibid.*, n° 91, 19 mars 1948.

⁹⁷ Césaire Aimé, *Cahier d'un retour au pays natal*.

⁹⁸ Senghor Léopold, « Défense de l'Afrique noire », *Esprit*, juillet 1945.

⁹⁹ Césaire Aimé, *ibid.*

¹⁰⁰ *Europe Colonies*, 21 juillet 1945, Jules Alcande, p. 13.

pour les responsables antillais. La foi optimiste dans l'avenir est à la fois une façon de conjurer un passé douloureux et un présent devenu incertain. Car derrière la célébration unanime pointent les inquiétudes antillaises. On peut ainsi méditer la dernière phrase du poème « *Hommage à l'immortel abolitionniste V. Schœlcher* écrit en 1948 : « Basse-terre s'accroche à l'espoir invincible d'un nouvel âge œuvrant dans la fraternité ¹⁰¹ ». Soixante plus tard, la devise des états généraux de l'outre-mer, lancés à la suite des manifestations de 2009 aux Antilles continue de faire appel à cet espoir : « construire ensemble une république véritablement fraternelle ».

La question de couleur, des enjeux de la mémoire, la place de l'esclavage n'ont pas surgi dans les années 2000. Nombre d'apostrophes qui se font aujourd'hui pressantes sont présentes, certes embryonnaires, en 1948. Elles posent déjà le problème des relations de l'identité culturelle et des marges politiques de la commémoration, des résonances de l'histoire et de ses liens avec un présent mouvant. Il faut attendre les années 1960 pour que s'expriment des remises en cause des suites de l'Abolition, inscrites dans le rejet d'une persistance coloniale : « les événements de 1848, s'ils marquèrent la fin de l'esclavage, et aussi la fin de la suprématie politique des Blancs, ne touchèrent en rien à la puissance économique des grands colons ¹⁰² » et 1998, pour que l'Abolition soit posée comme « un non-événement en Guadeloupe. ¹⁰³ »

Les analogies entre les célébrations de 1948 et celles du cent cinquantième en 1998, sont nombreuses. Sans perdre de vue que les cérémonies, officielles ou plus intimes comme les qualifient un numéro spécial de *France-Antilles* ¹⁰⁴, ne résument pas l'étendue des questionnements, on peut noter plusieurs similitudes. Un « Comité de pilotage du Cent cinquantième de l'abolition de l'esclavage » regroupe en Guadeloupe non plus des acteurs nominatifs, mais des structures : le Conseil général, la DRAC, le CDDP, la Société d'histoire et l'Archipel, scène nationale. Il a pour mission d'organiser tout au long de l'année des manifestations culturelles autour de l'esclavage et de l'abolition. Celles-ci sont diverses et vont d' « Une aube de liberté, l'abolition de l'esclavage en Guadeloupe », organisées par les Archives départementales, qui n'existaient pas encore en tant que telles en 1948, aux expositions de peinture, qui mêlent de l'art contemporain et des œuvres plus anciennes

¹⁰¹ *Le Dimanche sportif et culturel*, n° 96-97 25 avril-2 mai 1948, signé Yvandoc.

¹⁰² Plenel Alain, « Libération nationale et assimilation à la Martinique et à la Guadeloupe, *Les Temps modernes*, n° 205, juin 1963, p. 2214.

¹⁰³ Bélénus René, « Un non-événement en Guadeloupe », *France Antilles*, Cent cinquantième de l'abolition de l'esclavage, 1848-1998, hors-série, mai 1998, 72 p., p. 12-14. En se méfiant des effets de titre de cette presse, René Bélénus m'ayant confié que le journal avait déformé les propos de cet entretien.

¹⁰⁴ 1965-2005, 40 ans d'informations, *France Antilles*, n° spécial, 2005, 134 p.

d'artistes antillais comme « Le serment des ancêtres » de Guillaume Guillon Lethière, représentant les généraux Pétion et Dessalines à Haïti défendant « l'indépendance de l'île face à la France et aux Blancs¹⁰⁵ ». Du 21 juillet au 31 décembre 1998, au musée Schœlcher, une exposition est consacrée à la « vie et œuvre de Victor Schœlcher ». Depuis 1948, le culte du « Libérateur » a subi de nombreuses attaques et remises en cause. Il s'agit donc de les dépasser par « une meilleure mise en valeur de la collection Schœlcher qui joue vraiment à présent le rôle initialement voulu par Schœlcher lui-même : être la pierre angulaire d'un musée d'art et d'histoire accessible à tous.¹⁰⁶ » La question demeure de ce qui doit être montré à ces occasions. Elle est traversée par les continuités d'un modèle que Danielle Bégot a mis en évidence, analysant les ambiguïtés de la notion de patrimoine aux Antilles¹⁰⁷. Le programme des commémorations inclut ainsi une surprenante « exposition numismatique, pièces et monnaies autochtones et coloniales », exhibant la collection du Conseil général, venant des quatre coins du monde, sans que le rapport explicite à l'Abolition ne soit évident ou construit.

Le numéro hors série commun aux deux îles de *France Antilles*, après avoir justifié l'indispensable engagement du seul journal quotidien des départements français d'Amérique, renoue - sans le dire - avec des interrogations déjà amorcées cinquante ans auparavant : « reste la question du 'que faire' ? Tomber dans la vague et simple relation de multiples manifestations commémoratives, dont les unes effacent souvent les autres ? faire œuvre de mémoire, ponctuelle ? » Le partenariat avec l'association des enseignants d'histoire, de géographie et d'éducation civique de la Martinique, comme l'appel à de nombreux historiens se fait sentir. La réflexion sur les fonctions d'une tel anniversaire est centrale : « Nous avons voulu commémorer, c'est-à-dire non pas nous souvenir, faire appel à un devoir de mémoire abstrait et partial, mais au contraire fonder notre pensée et notre action présentes et collectives dans un acte de souvenance commun à tous. Cette démarche passe d'abord par un acte d'histoire, de construction historique¹⁰⁸ ». Après l'éditorial sur « un passé qui doit ... passer », le numéro multiplie les thématiques et juxtapose les approches, aborde « le rôle de l'Afrique dans la traite négrière », n'ignorant dorénavant ni les « esclaves et sévices de maîtres », ni les « résistances des esclaves ». « Le marronnage ou la fuite vers la liberté » est par ailleurs l'objet de plusieurs publications de la société d'histoire de la Guadeloupe à cette occasion, en

¹⁰⁵ Plaquette de présentation du programme du Cent cinquantième.

¹⁰⁶ *Ibid.*

¹⁰⁷ Bégot Danielle, « Musées et politique patrimoniale des DOM antillais », dans Breton Jean-Marie (dir.), *Patrimoine culturel et tourisme alternatif (Europe – Afrique – Caraïbe – Amériques)*, Paris, Karthala-CREJETA, 2009, p. 107-123

¹⁰⁸ *France – Antilles*, Cent cinquantième de l'abolition de l'esclavage, 1848-1998, hors-série, mai 1998, 72 p.

particulier le *Cahier de marronage du Moule*. Le Marron, présent dans les évocations de 1948, s'est progressivement transformé en figure emblématique, en héraut d'une résistance : « le Nègre marron est le seul vrai héros populaire des Antilles.¹⁰⁹ »

Victor Schœlcher est bien présent dans ces articles, mais repositionné : « un homme et l'histoire, Victor Schœlcher » le plaçant moins à l'origine ou l'aboutissement d'un processus que dans la réflexion ouverte : « Victor Schœlcher, visionnaire de la société post-esclavagiste en 1842 ». La symbolique des dates et le rapport problématique à l'histoire est évoqué. Patrick Chamoiseau pose la question du « devoir de mémoire. Le problème est qu'elle n'a pas été décidée par nous [...] la mémoire de l'esclavage est une mémoire obscure. Il n'en reste rien mais nous en gardons tout. » Il rend *a contrario* ce manque responsable de tous les maux pour « tous ceux qui ont de la mésestime pour eux, qui s'installent dans l'assimilation, dans le discrédit de la langue créole, dans ces processus makoutes... » La thèse défendue est celle d'une indispensable « catharsis collective », liée au modèle psychanalytique, et invite au nécessaire dépassement : « paroles de béké, José Hayot : 'construire un avenir commun' ». Pourtant les mises en scène mémorielles ou leur dénonciation comme une forme de complaisance victimaire ne peuvent suffire à épuiser les questions éveillées par cette commémoration et ses suites.

La France a décidé aussi de commémorer l'Abolition. Mais en 1998, la République célèbre la commune de Champagny qui avait inscrit l'abolition à son cahier de doléances sous la Révolution, l'abbé Grégoire et Victor Schœlcher. L'esclavage reste absent. En Guadeloupe, deux mois après sa réélection à la tête de la Région, Lucette Michaux-Chevry, très proche politiquement du président Chirac, boude les cérémonies officielles, préférant se rendre au Matouba, sur la stèle de Delgrès, inaugurée en 1948, où elle rejoint des indépendantistes. Au fort Saint-Charles, rebaptisé fort Delgrès en 1989, lors de la commémoration du bicentenaire de la Révolution française, les ministres de l'Outre-mer et de la Culture, escortés de trois députés de gauche et du président du conseil général Lubeth affirment haut et fort la reconnaissance de l'identité et de la culture guadeloupéennes. Ils sont absents de la place de la victoire, au cœur de Pointe-à-Pitre, où le Comité international des peuples noirs organise la reconstitution d'une vente d'esclaves. Cette évocation est loin de soulever l'unanimité dans la population, pour le moins partagée¹¹⁰. Les cérémonies du cent-cinquantième de l'Abolition laissent l'image de profonds clivages. Si l'explication semble

¹⁰⁹ Glissant É., *op. cit.*, p. 104.

¹¹⁰ Comme en témoigne le travail de l'anthropologue états-unienne Kate Managan. Communication à la 41^e conférence de l'ACH, mai 2009.

évidente pour la scission entre l'hexagone et les Antilles - « comment s'étonner du schisme qui divisa les célébrateurs de la commémoration de l'abolition de l'esclavage ? comment s'étonner de l'apparition d'un mouvement de boycott et de la montée d'un vent de fronde ? ainsi, pendant que la France célébrait sur fond de musiques exotiques les descendants d'abolitionnistes, l'Outre-mer auscultait douloureusement les plaies encore béantes d'un passé mal assumé¹¹¹ » - les lignes de partage aux Antilles ne sont pas aussi nettes. Les cérémonies soulèvent bien des déceptions et continuent de cristalliser les enjeux d'une société en pleine interrogation sur son devenir. Le journaliste antillais Jacques Canneval avoue « une certaine tristesse devant l'aspect pris par la commémoration¹¹² » : « tout se passe comme si cette époque n'avait été qu'une occasion historique pour les philosophes des Lumières, pour l'abbé Grégoire (première abolition) et pour Victor Schœlcher (deuxième abolition) de donner libre cours à leur humanisme.¹¹³ » Il s'emploie à « rappeler en trois images saisissantes ce que fut cette période » et exhorte à ne pas « nier ce drame au risque de créer les conditions de son prolongement ». Dans le même esprit, la présidente de la Région déclare au Sénat que la France « ne peut se contenter d'une commémoration sans jeter sur les sociétés d'outre-mer un regard lucide. La République ne serait pas fidèle à ses valeurs si elle continuait à accepter que des communautés qui ont été aussi durement frappées par l'histoire soient confinées dans le sous-développement. » En Martinique, le président de Région, Alfred Marie Jeanne reprenant l'idée de morbidité exprimée par Glissant invite à repenser le rôle social de ces cérémonies : « il faut d'abord éduquer le peuple, l'informer, le mobiliser. La Martinique en est au stade de l'enlèvement mortifère.¹¹⁴ » Des plaquettes circulent, souvent confidentielles, mêlant poèmes, analyses, « réminiscences » où Maïotte Dauphite, pilier de la vie culturelle et associative martiniquaise, évoque ses souvenirs d'une colonie de vacances en 1948 en banlieue parisienne où elle mit en scène une évocation de l'esclavage, aidant à ressentir « l'injustice et la tristesse du destin d'esclave » et soulevant au-delà de l'émotion parmi les jeunes « l'indéniable sentiment de fraternité humaine¹¹⁵ ». Mais comment dans des sociétés confondant les devoirs de mémoire et d'histoire, transmettre le passé et les résonances de l'esclavage¹¹⁶ ?

¹¹¹ Lollia Marie-Odile, *Crime contre l'Humanité, L'esclavage*, Paris, Atlantica, 1999.

¹¹² Canneval Jacques, *Sur la brèche*, Matoury, Ibis rouge éditions, 2000.

¹¹³ *Ibid.*, reprenant son article dans *7 magazine*, 30 septembre 1998, « L'Étrange commémoration ».

¹¹⁴ *Le Monde*, 3 juillet 1999.

¹¹⁵ *Souvenances*, Ville du Lamentin/Bibliothèque municipale, Éditions Cocody, 2000. p. 15.

¹¹⁶ Bonniol Jean-Luc, « Comment transmettre le souvenir de l'esclavage ? excès de mémoire, enjeux d'histoire », *Cités*, n° 25, 2006/1, p. 181-185.

Si « la question coloniale tout comme celle de l'esclavage se sont imposées dans l'espace public français au cours de l'année 2005¹¹⁷ », et qu'on peut noter une forte intensification de la production scientifique depuis 1998, dont le nombre de thèses soutenues depuis lors sur ce thème constitue un indicateur¹¹⁸, aux Antilles la bascule se situerait plutôt en 2002. Deux cent ans après *La Rébellion de la Guadeloupe*¹¹⁹, il s'agit de « rendre la parole aux acteurs » en redonnant à Delgrès, Pélage, Ignace et leurs compagnons, « ces hommes sans visages [mais] figures majeures de notre histoire¹²⁰ », leur « vraie dimension ». Elle fait écho à l'idée d'une dissimulation, déjà exprimée par É. Glissant : « Delgrès vaincu une seconde fois par la ruse feutrée de l'idéologie dominante qui parvint pour un temps à dénaturer le sens de son acte héroïque et à l'effacer de la mémoire populaire.¹²¹ » L'une des spécialistes de l'histoire de l'esclavage aux Antilles alerte sur le risque de « ne convoquer l'esclavage que comme ressource politique et/ou modalité de négociation ou d'opposition entre les DFA, la Réunion et l'Hexagone, ou entre 'communautés' imaginées » et évoque le piège de « mot-valises cristallisant des rancœurs et des ressentiments ». Ainsi, « il paraît dangereux, au niveau de la société comme des élites intellectuelles, que ces notions soient saisies sans leur donner un contenu historique précis : sans historiciser ces notions, sans en saisir les temporalités, sans insister sur les rapports de force variables qui ont existé entre les acteurs de l'histoire de l'esclavage et de la colonisation, sans questionner les continuités et discontinuités entre l'histoire et le présent.¹²² »

Le travail sur l'esclavage et ses commémorations ne fait donc que commencer¹²³. Des recherches sont en cours, des vérités établies sont questionnées. Ainsi, lors du 41^e colloque de l'Association of Caribbean Historians, en mai 2009, une conférence bouscule l'hypothèse marxiste de raisons économiques à la fin de l'esclavage, développée par Eric Williams¹²⁴, historien et futur premier ministre de Trinidad et Tobago, dès la fin de la seconde guerre mondiale. La communication souligne *a contrario* la rentabilité des îles au moment même de

¹¹⁷ Cottias Myriam, *La question noire, histoire d'une construction coloniale*, Paris, Bayard, 2007, 123 p., p. 77.

¹¹⁸ *Ibid.*, p. 95

¹¹⁹ Adelaïde-Merlande Jacques, Béléus René, Régent Frédéric, *La Rébellion de la Guadeloupe, 1801-1802*, Gourbeyre, Conseil général de la Guadeloupe/Société d'histoire de la Guadeloupe, 2002, 355 p.

¹²⁰ *Ibid.*, préface du président du Conseil général, Jacques Gillot.

¹²¹ Glissant É., *op. cit.*, p. 131.

¹²² Cottias M., *La question noire, op. cit.*, p. 94.

¹²³ Giraud Michel, « Les enjeux présents de la mémoire de l'esclavage », dans Weil Patrick et Dufoix Stéphane (dir), *L'esclavage, la colonisation et après... France, Etats-Unis, Grande-Bretagne*, Paris, PUF, 2005, p. 533-558.

¹²⁴ Williams Eric, *Capitalism and Slavery*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1944. (Réédité en 1964, puis en 1994). Publié en français, *Capitalisme et esclavage*, Paris, Présence africaine, 1968.

l'Abolition. Revisiter l'explication d'une figure majeure de la Caraïbe¹²⁵, reprise par nombre d'auteurs à sa suite, est signe de la vitalité de ce domaine de recherche, puisqu'il s'agit de mieux suivre les déterminants et acteurs de cette émancipation. Le terme désigne en anglais l'abolition de l'esclavage, tandis que celui d'*abolition* tend à signifier l'abolition du commerce d'esclaves¹²⁶, ce qui souligne la nécessité de travailler les concepts utilisés et réinsérer le phénomène dans une histoire nationale et caribéenne¹²⁷ de ces îles et pays « qui pourraient bien un jour constituer ensemble un corps social à part dans le monde moderne » comme le prophétisait Schoelcher. Le but est de mieux comprendre le rôle de cet « esclavage à la fois obscur et éblouissant, obscur car il reste inconnu et éblouissant car il occupe tout l'espace de son éclat sombre.¹²⁸ »

¹²⁵ Palmer Colin A., *Eric Williams & the Making of the Modern Caribbean*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 2006, 354 p.

¹²⁶ Revauger Cécile, *The abolition of slavery, The British debate (1787-1840)*, Paris, PUF/CNED, 2008, 192 p.

¹²⁷ De Lépine Édouard, *Dix semaines qui ébranlèrent la Martinique, 25 mars-4 juin 1848*, Paris, Éditions Maisonneuve et Larose, 1999, avait bien montré les répercussions en Martinique de l'Abolition antérieure dans les îles anglaises voisines.

¹²⁸ Vergès Françoise, dans *La fracture coloniale*, *op. cit.* p.73.